

Département d'Ille & Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de COMBOURG

COMMUNE DE SAINT BRIEUC-DES-IFFS - 35630

COMPTE RENDU DU CCAS
Du mardi 29 mars 2016 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de présents : 5 Date de la convocation : 22/03/2016
Nombre de votants : 7 Date de la publication : 22/03/2016
Nombre d'absents excusés : 4 Acte rendu exécutoire après
Nombre d'absents non excusés : 0 transmission en Préfecture le : 31/03/2016

PRESENTS : M. COUET Rémi – Mme DU MERLE Priscille – Mme VILANON Jacqueline
– Mme BLAIRE Martine – Mme FRANCO Denise

ABSENTS : M. TEXIER Sébastien - Mme FERCHAT Marie-Françoise - Mme ADGNOT
Cécile – Mme HUBERT Deborah

SECRETAIRE : Mme DU MERLE Priscille

1 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Président de la Commission Communale d'Action Sociale présente aux membres de la commission le Compte Administratif et le compte de gestion 2015.

Les deux documents sont en parfaite corrélation et se peuvent se résumer comme suit :

La section de Fonctionnement fait apparaître les résultats suivants :

| | |
|--|------------------|
| - DEPENSES | 48.55 € |
| - RECETTES | 2000 € |
| - RESULTAT 2015 | 1951.45 € |
| | |
| - RESULTAT ANTERIEUR REPORTE | 1171 € |
| - RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2015 | 3122.45 € |

Monsieur le Président se retire et laisse la présidence de la commission à Mme VILANON Jacqueline, doyenne de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, les membres de la commission, à l'unanimité :

- **VOTENT le Compte Administratif du C.C.A.S. 2015**
- **ADOPTENT le Compte de Gestion 2015.**

2. AFFECTATION DES RESULTATS 2015 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur le Président de la Commission d'Action Sociale présente aux membres de la Commission, les propositions de crédits budgétaires pour l'exercice 2016.

Il est proposé l'affectation du résultat 2015 soit :

002 – Excédent de Fonctionnement 3 122.45 €

La section de Fonctionnement s'équilibre pour un montant de 6 122.45 €

Après en avoir délibéré, les membres de la commission, à l'unanimité :

- **VOTENT l'affectation du résultat de l'exercice 2015, d'un montant de 3 122.45 € qui sera reporté au 002 au Budget Primitif 2016,**
- **APPROUVENT le Budget Primitif du C.C.A.S. 2016.**